

Bonnes nouvelles

MÊME PAS MORT (PAS ENCORE) !

UN MÉPRIS ET UNE BRUTALITÉ INSUPPORTABLES

La direction n'a vraiment pas apprécié l'action du jeudi pour la prime exceptionnelle. Pourtant nous n'étions que 45 collègues. Elle aurait pu vite oublier et passer à autre chose.

Elle n'a pas du tout supporté ce qu'elle a pris pour un affront, pas seulement le fait d'exiger une juste redistribution des richesses mais aussi d'avoir osé envahir les bureaux et les occuper pendant 2 heures.

C'est comme si nous étions chez nous, ce qui n'est pas faux non plus. On a crié, chanté, dansé un peu, on a pris à partie la direction, dans la bonne humeur et pacifiquement malgré notre colère et notre détermination.

La direction aurait été empêchée de travailler mais il n'y a qu'elle qui s'en plaint. La musique trop forte les a perturbé, à moins que ce soit la play-list de titres contestataires et certainement peu écouté au Medef.

Dès l'après-midi, des collègues grévistes étaient sanctionnés en perdant leur « Aapf » du lendemain, étant obligés de venir travailler. Discrimination ? Ça y ressemble.

Et puis ça s'envenime. Le cadre-chef de l'assemblage sanctionne en supprimant lui aussi le jour Aapf mais l'annonce à 13h15. Coup de colère, des collègues qui n'acceptent pas.

Dispute devant le bureau du DRH pour contester la punition. La direction demande le rattrapage des heures perdues (heures de grève !). C'est clairement une entrave au droit de grève, une intimidation, un règlement de compte. La direction fait payer le culot et la contestation. C'est grossier, c'est dégueulasse tout simplement.

Les collègues sont tremblants de colère, d'un sentiment d'injustice. Comment la direction peut-elle punir ainsi et exiger le maintien des productions, au mépris du droit de débrayer et à quelques mois seulement de l'arrêt de l'activité ?

Au bout de quelques minutes, la direction secouée, redonne l'Aapf aux collègues. Ouf. Un peu de justice. Mais cette attitude qui relève de harcèlement, d'attaque contre le droit de contester, ça va laisser des traces dans les têtes. De la part de la direction c'est une attitude dangereuse, qui peut fragiliser encore plus certains collègues.

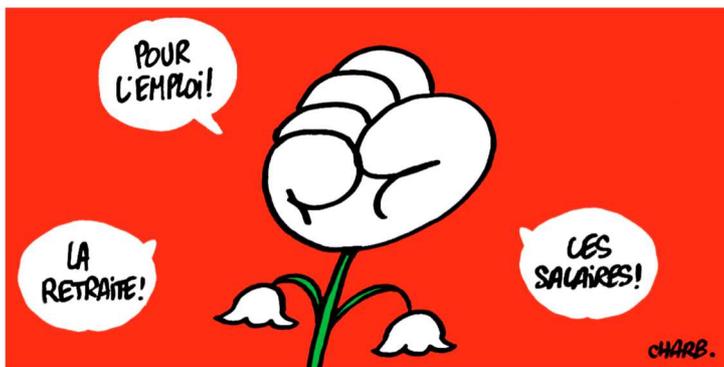
A nous de nous serrer les coudes et de toujours penser à réagir collectivement, en ne laissant aucun.e collègue seul.e dans son coin. Notre façon de limiter la casse c'est la solidarité.

TANT PIS POUR LA PRIME ?

Après plusieurs actions, plusieurs tentatives, il semblerait que nous ne soyons pas en mesure d'imposer à la direction, à Ford Europe, une prime exceptionnelle. Nous n'étions pas assez nombreux, c'est certain, nous n'étions plus qu'un seul syndicat à la revendiquer... Cela ne suffisait pas.

Mais nous avons essayé, nous en avons exprimé le besoin, la nécessité même, nous avons dit que c'était possible, que c'était une question de redistribution des richesses, qu'il n'y avait pas de raison que seuls les dirigeants, les cadres se rémunèrent grassement.

Ceci dit, il ne sera jamais trop tard pour protester, pour exiger notre dû. Tant que l'usine n'est pas fermée et surtout tant que nous serons là, nous pourrions toujours rappeler que nous sommes en désaccord, avec la perte de nos emplois comme avec les conditions de départs largement insuffisantes. On verra bien de quoi seront faites les dernières semaines.



BONNE PRÉRETRAITE

À TOUTES CELLES ET CEUX QUI PARTENT !

Elles et ils sont nombreux à partir en préretraite en ce mois de mai. A notre connaissance, il y a 73 départs prévus en mai, sur 161 dossiers finalisés et sur les 269 éligibles au total.

La situation et l'ambiance ne sont pas les meilleures pour s'en aller mais cela n'empêche qu'après des décennies de travail exploité, d'horaires difficiles, de conditions de travail pénibles, de pressions et de harcèlements divers de la part de la direction comme de quelques chefs (pour ceux-là, ce sera « bon débaras »), voilà après tout cela, c'est un repos bien mérité.

En espérant toutefois que les collègues ne soient pas non plus obligé.e.s de travailler encore pour avoir assez pour vivre. Alors bonne préretraite aux collègues !

TRIBUNAL CONTRE FORD : C'EST PARTI !

C'est prévu pour ce jeudi 2 mai. Nous déposerons ce jeudi 2 mai, une assignation au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux. On espère une première décision fin juin ou début juillet. Nous saisissons la justice pour dénoncer l'absence de motif économique pour la fermeture de l'usine et pour les licenciements. Nous dénonçons aussi l'abus pour Ford du droit de refuser un repreneur.

Nous expliquerons tout cela beaucoup plus en détail lors d'une assemblée générale qui aura lieu le vendredi 24 mai, normalement à la salle Douat.

Nous y invitons l'ensemble des salarié.e.s concerné.e.s, qui veulent comprendre la chose et aussi veulent aider ou agir avec nous.

PÔLE-EMPLOI « MAISON » ÇA COMMENCE BIEN !

Jeudi ce fut le grand bazar et une grosse déception pour beaucoup de collègues. La direction avec son cabinet Right Management ont organisé simultanément deux réunions dont l'objectif affiché était d'aider à trouver un emploi.

D'un côté il y avait l'industrie du bâtiment, de l'autre des entreprises du secteur aéronautique.

Au lieu d'avoir des réunions de présentation des entreprises présentes et des emplois proposés, il y avait comme des stands devant lesquels il fallait faire la queue pour des rendez-vous individuels, avec un premier entretien rapide, avec possibilité de déposer son CV.

Initiative mal organisée ou simplement un coup de pub pour dire « vous voyez bien qu'on s'occupe de vous » ? Le fait est qu'on a eu l'impression d'une opération bidon, d'un faire semblant et au bout d'un foutage de gueule.

Mais quoi de surprenant en réalité. Qui peut penser que Ford, que les grosses entreprises comme Dassault par exemple se préoccupent de nous comme des travailleurs déjà au chômage par ailleurs ?

Ils nous voient comme du bétail, de la chair à exploiter, plus ou moins fraîche, avec de l'expérience et du savoir faire mais avec l'inconvénient d'être assez âgés, usé.e.s et aussi moins malléables peut-être.

Alors les Ford, les RM, les entreprises de plusieurs secteurs font leur marché dans leur style, font de la communication et font au passage leur publicité.

Au final, il n'y a pas grand chose à en tirer pour nous, sauf comprendre que le chemin pour retrouver un emploi va être long, tortueux, semé d'embûches et de mépris. Et c'est là que nous mesurons à quel point le plus simple était de sauver nos emplois existants.

Cette action judiciaire est le prolongement logique de toute la bataille contre la fermeture de l'usine, pour la sauvegarde des emplois.

Nous refusons toujours à Ford le droit de liquider le site. Il y a les profits énormes, l'argent public détourné, les conséquences sociales dramatiques pour des milliers de personnes dans la région, en clair il y avait et il y a encore toutes les raisons de s'opposer à cette soi-disant fatalité.

Alors nous continuons de dénoncer, sans désespérer de bloquer la politique destructrice de Ford, nous utilisons les outils que nous avons pour tenter de sauver quelque chose, quelques centaines d'emplois directs et induits notamment.



MANIFESTONS LE 1^{ER} MAI

C'est un rendez-vous traditionnel, historique, international. Mais un rendez-vous qui reste un moment important pour défendre nos intérêts de travailleurs. D'autant plus, en cette période de mobilisation sociale qui dure depuis 6 mois.

Le mouvement des Gilets Jaunes et le mouvement syndical doivent se joindre, se renforcer mutuellement pour construire un mouvement social profond, contre les injustices, pour l'égalité de toutes et tous, pour nos droits fondamentaux, pour la démocratie...

La situation s'aggrave pour des millions de gens, pour la majorité de la population. Il y a urgence de réagir, de retrouver des liens de solidarité, de la convergence entre les résistances.

**RETROUVONS-NOUS À BORDEAUX
CE MERCREDI 1^{ER} MAI, À 10H00
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**